

Absence non remplacée

En cas d'absence d'un enseignant, s'il n'est pas remplacé,

- Prévenir l'IEN.
- Distribuer lettre aux parents.



Les organisations syndicales préconisent de demander aux parents de garder leur enfant au-delà d'une journée de non remplacement ou dès la première journée d'absence dans le cas d'une autorisation d'absence déposée depuis au moins une semaine et sous réserve de s'être informé la veille, des conditions de remplacement.

- Associer les parents d'élèves à l'action en communiquant le numéro de téléphone de la circonscription.
- Informer le SNUipp par téléphone ou en renseignant le site

Bien faire remonter toutes les informations sur les remplacements non assurés.
C'est important pour faire reconnaître les besoins.

Pour assurer la continuité du service, le SNUipp-FSU 09 revendique des moyens de remplacement supplémentaires pour l'Ariège.

Ecole
Commune

Le ...

Le Conseil des Maîtres
à
M. / Mme l'IEN
Circonscription de ...

Objet :
Absence d'un enseignant

Monsieur l'Inspecteur / Madame l'Inspectrice,

Comme vous le savez déjà, M/Mme ... n'est pas remplacé(e) alors que vos services ont été prévenus de son absence depuis le ...

En conséquence et afin de ne pas perturber le fonctionnement des autres classes, conformément aux consignes intersyndicales, les élèves de la classe laissée sans enseignant ne seront pas accueillis jusqu'au retour de leur enseignant(e) ou jusqu'à l'affectation d'un remplaçant. Les parents en ont été informés.

Veuillez agréer M/Mme l'inspecteur (-trice) l'expression de ma considération.

Pour le conseil des maîtres,
Le Directeur / la Directrice

Copie aux organisations syndicales

Lettre à
l'IEN

Message
aux parents

Ecole
Commune

Le ...

Madame, Monsieur,

L'enseignant(e) de votre enfant est absent(e) et non remplacé(e) alors que l'administration scolaire a été informée de cette situation.

La répartition des élèves d'un enseignant absent dans une classe désorganise le travail de tous et n'est donc pas une solution satisfaisante.

En conséquence, nous vous demandons de garder provisoirement votre enfant à la maison jusqu'au retour de l'enseignant(e) absent(e) ou jusqu'à l'arrivée d'un(e) remplaçant(e).

En espérant que l'administration scolaire résoudra rapidement cette situation, nous vous remercions de votre compréhension.

Pour le conseil des maîtres,
Le Directeur / la Directrice

Coordonnées téléphoniques
de la circonscription